



Le Posson

La Possonnière, durablement dynamique conviviale et solidaire





Madame, Monsieur,

Il y a maintenant 12 ans je profitais d'un déplacement professionnel en train pour prendre une décision importante, celle de me porter candidat pour être maire de La Possonnière. J'étais alors déjà adjoint au maire et conseiller communautaire depuis 6 ans. Pendant ce voyage j'ai rédigé alors notre profession de foi, qui, quelques mois plus tard me portait à diriger notre commune. 12 années se sont écoulées et après avoir sollicité à nouveau vos suffrages en 2020 me voici à nouveau en train. Voilà maintenant 18 ans que je me suis engagé dans la vie municipale, mais aussi intercommunale puisque j'ai exercé pendant cette durée plusieurs postes de vice-présidences de notre communauté de communes. Une expérience riche, variée, exigeante, astreignante, quelques fois tourmentée, qui demande beaucoup de disponibilité et surtout l'acquisition de nombreuses connaissances dans de multiples domaines. Mais je ne regrette absolument pas ce parcours, surtout quand je me retourne et regarde l'évolution de notre village. Avec mes équipes d'élus, le personnel communal et intercommunal et surtout avec vous, nous avons transformé notre quotidien avec comme principal objectif de rendre notre commune durablement dynamique, conviviale et solidaire. De nombreux projets, actions, ont vu le jour et vous constatez comme moi, chaque jour, cette métamorphose. Notre nouveau cœur de village illustre parfaitement toutes ces réalisations,

désormais pour la plupart, abouties. Nous pouvons ensemble être fiers de cela. Il est désormais temps pour moi de tourner la page et de confier les responsabilités municipales à une nouvelle équipe. Certains vont s'en réjouir, d'autres seront indifférents ou s'interrogeront et peut être qu'un certain nombre regretteront. Prendre cette décision n'a pas été facile. Il reste tellement de choses à réaliser. J'ai adoré être maire, fonction qui appelle cette proximité où il faut aimer les gens, s'occuper de l'immédiat comme de l'avenir. J'ai étudié avec mes conseillers municipaux différents scénarios et ce choix me semble aujourd'hui celui qui assurera aux mieux une continuité politique ambitieuse et raisonnable pour tous. Dix élus de l'équipe sortante ont décidé de continuer l'aventure. Le 15 mars prochain, un nouveau candidat conduira une équipe de 25 femmes et hommes prête à relever le défi pour 6 ans. Sur le plan politique, une des raisons fondamentales qui a arrêté mon choix est que ce nouveau capitaine est prêt à s'engager sur 2 mandats dès lors qu'il prendrait la conduite de la commune dès 2026. Bien sûr, rien ne présage de ce que nous réserve l'avenir et le choix des électeurs, mais force est de constater que de moins en moins de citoyens sont disposés à endosser le costume d' élu municipal. Il était alors pour moi primordial de ne pas prendre le risque de laisser notre commune sans tête de liste en 2032. Sur un plan plus personnel, sans effacer le critère de l'âge, je ressens aujourd'hui le besoin de retrouver un peu plus de liberté de choix de vie que n'autorise pas un engagement municipal de maire. Être maire demande une disponibilité, une énergie, un engagement de tous les instants. Difficile, même auprès de ses amis, de se détacher de ce statut, et je ne compte plus le nombre de fois où j'ai entendu, même dans des instants privés, la délicieuse phrase « Jacques, pendant que je te vois, ... »

De plus comme beaucoup de confrères j'ai constaté sur ce dernier mandat un nombre croissant de problème de voisinage, d'incivilités, d'irrespect, voire d'agressivité et cela quel que soit le niveau social des individus. Aujourd'hui un grand nombre de citoyens sont dans l'incapacité de dialoguer, de s'écouter, de rechercher une solution de bons sens quand ils rencontrent un problème et que le maire devient vite, quand ce n'est le coupable idéal, le recours direct à toutes les difficultés rencontrées.

Je ne serai plus maire, mais l'hypothèse de rester dans l'équipe, et représenter notre commune en postulant à un mandat de vice-président à la communauté de communes est encore envisagée compte tenu du fort renouvellement des équipes sur le territoire communautaire. Je me laisse encore un peu de temps pour étudier cette éventualité.

Il ne me reste donc plus que quelques mois pour je l'espère finaliser les projets engagés et notamment le cœur de village. En novembre nos coiffeuses, notre pharmacien et nos professionnels de santé intégreront leurs nouveaux espaces. Nous pourrions alors démolir le salon de coiffure et cabinet médical et clore ce projet de plus de 15 ans qui marquera une étape décisive dans notre vie quotidienne.

Je ne peux terminer cet édito sans une pensée pour Janine MECHIN, Marc CHAPEAU et Camille LEGRAS, anciens conseillers municipaux décédés cet été.

Janine a été la première femme élue au conseil municipal de La Possonnière.

Merci de votre confiance et de votre soutien.

Jacques GENEVOIS
Maire de La Possonnière

ETAT CIVIL

Naissances

Mahé BOTTET BALLARD	14/5/2025
Rose EMERY	15/5/2025
Georges RAVARY GRIMAL	9/8/2025

Mariages

Roland DURAND et Angélique BRENTOT	30/5/2025
Cédric BOITEAU et Charlotte PABOEUF	7/6/2025
Cédric COSSON et Solène BURET	21/6/2025

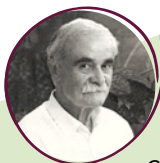
Loonick MORIN et Mathilde QUÉMENER	21/6/2025
Julien BINEAU et Caroline RENARD	21/6/2025
Bernard ROUSSE et Fabienne GRIFFON	12/7/2025
Jean-Gabriel MAILLARD et Estelle GIBERGUES	1/8/2025
Jaber HAIDARI et Edith JAROUSSEAU	30/8/2025
Emmanuel LACROZE et Valérie LEHOREAU	30/8/2025
Alejandro REGO DIAZ et Léa MARGOT	6/9/2025
Dimitri CANIVET et Alicia ROUSSEAU	13/9/2025

Décès

Renée FOURRIER née THOMMY	7/5/2025
Janine MÉCHIN née BURGEVIN	10/5/2025
Andrée LEFRÈRE	11/5/2025
Gilles AURIUO	3/6/2025
Didier JARRION	25/6/2025
Marc CHAPEAU	3/7/2025
Gérard MAINGOT	9/7/2025
Alice COLAS née BINEAU	4/8/2025
Camille LEGRAS	6/8/2025
Monique SEGRET née COLLIOT	19/8/2025
André APERS	20/8/2025
Jacqueline FROTTÉ née BONNETAUD	29/8/2025

VIE COMMUNALE

Nécrologie



Camille LEGRAS

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Camille LEGRAS, survenu le mercredi 6 août 2025 à Angers, à l'âge de 85 ans. Serrurier métallier place de la mairie puis zone de Monplaisir, il a été conseiller municipal de 1995 à 2001 et pompier volontaire au grade de sergent-chef pendant 20 ans.



Marc CHAPEAU

Marc CHAPEAU est décédé le jeudi 3 juillet 2025 à Angers. Marc avait siégé au conseil municipal de La Possonnière de 1983 à 1989. Il était le fondateur de HABIT'ÂGE, concept d'habitat partagé humain, participatif et solidaire, pour seniors autonomes en milieu rural.



Janine MÉCHIN, première femme Conseillère municipale

Le 10 mai dernier, Janine MÉCHIN nous a quittés. Elle avait été élue le 21 mars 1965 conseillère municipale avec Yvon de Romain, maire, puis avec Jean Gaudin de 1971 à 1977. Elle fut la première femme élue au conseil municipal de notre commune.

Nouveau sens de circulation autour de la place de la mairie

Depuis la réouverture complète à la circulation autour de la place de la mairie, début juillet, nombreux sont les automobilistes à s'engager en contre sens lorsqu'ils quittent leur stationnement. Un marquage au sol et la pose de panneaux de signalisation seront prochainement réalisés. En attendant, il est important de rappeler les points suivants : la rue de Landeronde est dorénavant en double sens. La place de la mairie reste en sens unique, avec cependant un changement de sens. Le centre de la place ne sera plus accessible aux automobilistes et réservé aux commerçants ambulants dès cet automne.



AVANCÉE DES TRAVAUX

Les travaux continuent en cette fin d'année, sur le cœur de village. Le parking du Ponton est achevé. Il ne reste qu'au gazon semé entre les pavés à lever pour le rouvrir. Sur la place centrale les ombrières (photo de couverture) devraient être installées à l'automne. En novembre les différents enrobés grenaillés des rues et voies de parking seront effectués, ainsi que la signalisation routière et commerciale du centre bourg. En novembre, les praticiens prendront,

quant à eux, possession de leurs nouveaux bâtiments. Il sera alors temps de procéder à la dernière phase de déconstruction (cabinet médical actuel et salon de coiffure), en début d'année prochaine. La venelle Louis Blanvillain pourra s'étendre jusque sur la RD111 (entrée du foyer Kypseli) et participera à la sécurisation des piétons dans le centre bourg. Place du Pilori, en marge de notre maison de santé, vont s'installer deux psychologues dans les locaux libérés par la podologue.

Une psychiatre ouvrira un cabinet dans les locaux actuellement occupés par notre ostéopathe et une sage-femme. Cela viendra compléter, dès le début 2026, l'offre de santé de notre commune. Notez enfin que nous sommes en contact très favorable avec deux jeunes dentistes qui expriment fortement l'envie de rejoindre la maison médicale. On croise les dents...



Les Zones 20, dites "Zones de Rencontre"

Appelée également Zone 20, la "zone de rencontre" est un espace de circulation partagée entre tous les usagers : piétons, vélos, trottinettes, voitures... Une zone où les piétons demeurent cependant prioritaires.

Véritable zone de circulation partagée, la zone de rencontre est affectée à la circulation de tous les usagers. Ces zones sont abordées dans les cours de code de la route et réglementées par décret depuis le 30 juillet 2008.

Les piétons y sont prioritaires sur tous les véhicules.

Les piétons peuvent donc circuler librement sur toute la chaussée, sans pour autant y stationner.

La vitesse des véhicules y est limitée à **20 km/h** et la chaussée est à double sens de circulation pour les cyclistes.

Comment reconnaître une zone de rencontre ?

Des panneaux de signalisation spécifique sont implantés à l'entrée et à la sortie de la zone de rencontre.

L'aménagement de l'espace incite au respect de cette limitation de vitesse, notamment grâce au revêtement spécial, destiné à rendre encore plus visible cette zone de rencontre.

Où se trouvent les zones de rencontre ?

À La Possonnière deux zones 20 ont été aménagées : **Place de la Mairie** et **rue de Bel Air**.

Les sanctions en cas d'infraction au code de la route.

Pour maintenir la bonne circulation des piétons et des véhicules dans une zone de rencontre, il convient d'y respecter les règles de stationnement. Celui-ci est autorisé seulement sur les emplacements aménagés à cet effet. Tout arrêt ou stationnement gênant est donc verbalisable.

La faible vitesse de circulation de 20 km/h autorisée dans les zones de rencontre s'explique par la présence d'usagers vulnérables tels que les piétons, les vélos... Un excès de vitesse en zone de rencontre expose à des sanctions plus ou moins lourdes, en fonction de la gravité.

En cas de refus de priorité aux piétons, usagers de la route particulièrement vulnérables, le contrevenant s'expose à une contravention de 4^{ème} catégorie.

En zone 20, la prudence, l'attention et le respect mutuel sont l'assurance de déplacements sereins et apaisés.



Julie lance son salon d'esthétique ambulante



Depuis plus d'un an, chaque lundi, Perrine SOURICE et Sarah DELORME vous accueillent à bord de leur Camion à Lunettes. Elles proposent les mêmes services qu'un magasin d'optique. C'est sur ce même format que, maintenant, chaque mardi de 9h30 à 18h sur la place de la mairie de La Possonnière, Julie ISMAILI vous accueille à bord de son salon d'esthétique ambulante aménagé pour proposer différents soins, épilation, soins du corps, du visage, des mains et des pieds, ongles et maquillage. Diplômée d'un brevet professionnel, spécialisée dans le maquillage et la prothèse ongulaire, Julie s'exprime depuis 20 ans dans le monde de la beauté. Elle a à cœur de faire de votre instant beauté un moment cocoon en toute intimité.

Contact : 07 66 28 92 99

uninstantpourmoibyjulie@gmail.com



Food trucks et camions ambulants : un atout pour notre commune



Depuis le premier confinement, nos habitudes de consommation ont été bousculées. Certains commerçants ont décidé de se réinventer. Oubliez les longues files d'attente à la caisse, ce sont eux qui viennent à vous. Fromagers, cuisiniers, crêpières, ostréiculteurs, apiculteurs à bord de leurs camions réaménagés sont de plus en plus nombreux à parcourir les routes comme aux temps anciens, mais avec une touche de modernité. Le secteur du commerce ambulante ne connaît pas la crise et ne se cantonne pas qu'au secteur alimentaire.

Le commerce non sédentaire est un atout pour les villages ruraux comme La Possonnière. Il est au cœur de l'animation commerciale et répond à la recherche

de qualité, convivialité et proximité du consommateur, en proposant une offre de commerces et services complémentaires sur la commune. Désormais pour cette rentrée, en plus de notre supérette/boucherie **SITIS**, de notre boulangerie/pâtisserie **BRESSIN**, de notre bar/tabac/presse le **POSS'CAFE**, de notre salon de coiffure **LE COMPTOIR DU CISEAU** et de notre pizzeria **PIANO-PIANO**, plusieurs services vous sont proposés toute la semaine sur la place de la mairie.

Le lundi toute la journée, **LE CAMION A LUNETTES**, de Perrine et Sarah, opticiennes, apportent l'optique dans les campagnes. Elles proposent les mêmes services qu'un magasin d'optique.

Le mardi toute la journée, c'est désormais

Julie, esthéticienne, qui occupe l'espace avec son camion, **UN INSTANT POUR MOI BY JULIE**.

Le lundi soir en saison estivale au port, le mercredi soir et samedi matin sur la place de la mairie c'est Claire qui nous régale de ses crêpes et galettes à bord de son véhicule **CHANT'CLAIRE**.

Le jeudi soir à bord de son camion le **GASTRO'NOMADE**, Maxime vous propose ses burgers et pâtisseries maison.

Vendredi soir Jérôme de la **PIZZA DU FRESNE** vous propose plus de 20 pizzas différentes.

Le samedi matin de 8h30 à 13h notre marché hebdomadaire, également sur

la placette de la mairie, accueille de nouveaux commerçants. En plus des huîtres, crustacés et poissons de **Manuela MORIN**, des fromages de chèvres, laitages, viandes et œufs de Julie de la **CHEVRERIE DE L'ÉPICEA**, des galettes et crêpes de Claire de **CHANT'CLAIRE**, d'Angel **DES FROMAGES DE LOLO**, 3 maraîchers/primeurs viennent compléter cette offre. C'est d'abord **Suzon ROTUREAU**, maraîchère en cours d'installation qui est arrivée en mai dernier avec ses légumes bio. Puis **Sébastien PILARD**, déjà présent avec son épouse sur le marché de Chalonnes, a décidé de doubler son activité et

de s'implanter aussi à La Possonnière le samedi. Depuis le 12 juillet vous pouvez aussi consommer les légumes de **Philippe COURANT** producteur/maraîcher. Plus épisodiquement **Jeff CALECA** viticulteur, **Alexandre FAGAT** de Terre & Loire pêcheur de Loire et des apiculteurs des apprentis d'Auteuil sont aussi présents.

Pour accueillir dans les meilleures conditions possibles ces commerçants et assurer votre sécurité, l'espace central de la place sera interdit à tout véhicule et une borne de marché alimentée en électricité et eau est désormais opérationnelle.



Les Délices d'Alice

Dans quelques semaines, en fonction de l'avancement des travaux, un nouveau commerce devrait voir le jour dans notre village à la place de l'actuelle pharmacie.

Alice, une régionale de l'étape, qui vit à Savennières mais dont les enfants sont inscrits dans les écoles à La Possonnière, ouvrira une épicerie fine, **LES DELICES D'ALICE**.

Ce nouveau commerce sera organisé en trois espaces : les produits locaux (café, épices, confitures...), le vrac et une vitrine fromage et charcuterie sèche. Alice souhaite privilégier les produits locaux et bio sans entrer en concurrence avec d'autres commerces ou marchés locaux.

Les créneaux d'ouverture devraient s'étaler du lundi après-midi au samedi matin.

À 38 ans et avec près de quinze années d'expérience dans le commerce, il ne fait aucun doute qu'Alice trouvera très vite sa place sur le nouvel aménagement de la place de la mairie.





Travaux d'alimentation en eau potable. Sécurisation du réseau Chemin de Lesnaie

845 m linéaires...

Dans le cadre de l'amélioration du service public d'eau potable, le Syndicat d'Eau de l'Anjou (SEA) a réalisé en mai et juin un chantier de sécurisation et d'alimentation en eau potable chemin de Lesnaies.

Le chantier consiste à mailler les réseaux d'eau potable du SEA et de la collectivité voisine Angers Loire Métropole, permettant ainsi une liaison hydraulique entre les deux territoires. Cette interconnexion renforce la résilience du service, en assurant une alimentation de secours en cas d'incident ou d'intervention sur l'un des réseaux.

845 mètres linéaires de canalisation avec 275 mètres de branchements, des vannes de sectionnement, des bouches à clé et la réfection des chaussées, garantissant un compactage optimal pour éviter les affaissements ont été aménagés.

Les travaux, entièrement financés par le SEA, ont été réalisés par l'entreprise Durand TP pour un montant de 91 200 € TTC.



Aménagement de la rue du Guet

La sécurisation de la rue de Bel Air a amené élus et riverains à réfléchir à la sécurisation de la rue du Guet. Cette voie par laquelle transite la Loire à Vélo est, depuis plusieurs années, interdite à la circulation dans les 2 sens, excepté pour les vélos et riverains. Malgré cette interdiction de nombreux conducteurs n'hésitent pas à emprunter cette rue étroite, arrachant au passage gouttières, panneaux de signalisation et éléments de façade. Pour éviter cela, deux plots amovibles ont été implantés en amont et aval de la rue. Il est désormais réellement impossible de descendre ou monter cette voie, sauf pour les riverains et les vélos.



Habillage de terrasse et jardinière du *Poss' Café*

Lorsque nous avons achevé les travaux de la place de la mairie, très vite nous nous sommes aperçus que les murets de la terrasse et de la jardinière devant le Poss'Café dévalorisaient les nouveaux aménagements. Nous avons pris la décision d'habiller ces deux espaces. Le chantier d'un montant TTC de 9641€ a été confié à Ludovic GROSBOS de l'entreprise AMBIANCE BOIS implantée sur la zone artisanale de Montplaisir. Fin août un bardage « vibrato » identique à celui de la maison médicale, équipé de pare pluie et grille anti-rongeurs et recouvert d'une couvertine en résine a été posé. Cette solution pourrait être également préconisée dans le futur chantier d'isolation de l'ancienne poste (actuelle auto-école) en 2026. Notons aussi que les propriétaires de la future épicerie fine en lieu et place de l'actuelle pharmacie ont déposé en mairie un projet de façade proche de ce même revêtement.





Plus écolo et économique, les serviettes en tissu font leur retour à la cantine

Dans le cadre de leur mandat 2024/2025, les éco-délégués de l'école des Goganes ont proposé de remplacer les serviettes en papier par des serviettes en tissu.

Désormais, dès cette rentrée 2025, les familles des classes élémentaires devront fournir à leurs enfants une serviette en tissu ainsi qu'une enveloppe-serviette (pochon, trousse, pochette ...) marquées au nom de l'enfant.

Chaque enfant apportera sa serviette le lundi, elle restera à la restauration scolaire toute la semaine et sera ramenée le vendredi à la maison pour être nettoyée.

La restauration scolaire continuera à mettre à disposition les serviettes en tissu pour les maternelles.



Vélo School, c'est cool !



Au terme d'une année de réflexion sur les modes de déplacements, pour une mobilité douce, les Eco-Délégués Ambassadeurs ont proposé aux élèves des écoles primaires de La Possonnière, une journée spéciale « Vélo school, c'est cool ! » en choisissant d'aller à l'école à vélo (voir à pied). Vendredi matin 20 juin, les élèves cyclistes et leurs parents empruntaient donc l'un des deux circuits fléchés par

les Eco-délégués Ambassadeurs pour relier leur domicile à l'école. Près de 70 vélos ont circulé sur ces itinéraires encadrés par des élus postés aux carrefours les plus dangereux.

Une belle réussite de participation et de sensibilisation !

Merci aux organisateurs et aux participants de ce projet qui encouragera, nous l'espérons, à poursuivre cette expérience.

La rentrée scolaire en chiffres

Ecole St-René

Effectifs : 50 élèves, répartis en 3 classes.



De gauche à droite : Marie PASQUIER (Maternelles), Rachel JEUDY (CP/CE1/CE2), Audrey BONNEAU (CE2/CM1/CM2), Katarine GRAU (ASEM), Jennifer JACQUELIN (ASEM), Rédi HOUSSIN (Directeur).

Les petites Goganes

Effectifs : 71 élèves, répartis en 3 classes.



De gauche à droite : Delphine GARNIER (PS1/PS2), Sarah BOUMGIT (PS/MS/GS), Patrice WZOREK (Directeur, MS/GS).
ATSEM : Nadia FLEURIE, Sophie LEPRÊTRE, Véronique TELLIER.

Les Goganes

Effectifs : 121 élèves. 19 CP, 24 CE1, 24 CE2, et 58 CM1/CM2 répartis en 2 classes.



De gauche à droite : François GRELIER (CP), Elise VAULOUP (CM1/CM2), Gaëlle BASTEAU (CE1), Emilie VIGNERON (CM1/CM2), Béatrice THIREAU (CP), Rodrigue BLON (Directeur, CE2), Enora PALVADEAU (CE2).

Effectifs de la cantine

La restauration scolaire sert une moyenne de 220 repas par jour d'école.

LA SALLE DE SPORT se modernise !



Début septembre, un nouveau panneau de score a été installé au complexe sportif, par l'entreprise Bodet Sport.

Ce panneau de 6361,20€ TTC financé en partie par la commune et en partie par le club de basket (Elan Ligérien Basket) se dote d'un nouveau système d'affichage des fautes par joueurs.

Il permet au club d'avoir le même style de panneau installé dans les deux salles de sport fréquentées, St-Georges-sur-Loire et La Possonnière, ainsi la formation des bénévoles sera plus simple et l'identité du Club sera représentée de la même manière dans les deux salles.

Ce panneau peut également être utilisé par les autres clubs et les utilisateurs de la salle de sport qui en feront la demande.

La Commune a également investi dans des séparations mobiles pour sécuriser l'accès au Dojo pendant les cours de Tennis.

En effet les judokas pourront longer le fond de la salle derrière ces séparations tout en sécurité sans perturber les entraînements de Tennis. Le coût de cet équipement s'élève à 2464€ TTC.



Le jardin fait son cinéma

Pour sa 35^{ème} édition du Festival International des Jardins, le Domaine de Chaumont-sur-Loire propose un concours international sur des parcelles d'environ 210 m². LE JARDIN FAIT SON CINÉMA est le thème de l'édition 2026.

Le Domaine de Chaumont-sur-Loire, qui accueille plus de 550 000 visiteurs chaque année, bénéficie d'une couverture médiatique nationale et internationale très importante.



Mélanie CLAUDE, lauréate de l'édition 2025, dont nous vous avons parlé dans le dernier Posson a proposé à la commune de concourir pour l'édition 2026. Elle a exposé la démarche aux ateliers citoyens de juin et nous avons décidé de tenter l'aventure. Un groupe de concepteurs aura la charge de présenter un projet fin octobre au jury du festival. **Deux scénarios seraient alors possibles :**

- **Le projet est retenu par le jury :** Un budget, qui pourrait être complété par la commune, est alors attribué par le domaine de Chaumont pour réaliser le jardin. Le recours au mécénat est autorisé. Il nous faudra alors mobiliser une équipe de techniciens et de Possonnéens pour aménager sur site cet espace en février/mars 2026.
- **Le projet n'est pas retenu :** Nous vous proposons de réaliser ce projet éphémère en lieu et place du cabinet médical actuel qui sera démoli en janvier. Là aussi il nous faudra alors mobiliser une équipe de techniciens et de Possonnéens pour aménager cet espace en mars/avril 2026

S'il se concrétise, nous vous informerons régulièrement de l'avancée du projet, mais si vous êtes d'ores et déjà intéressé n'hésitez pas à le faire savoir à l'accueil de la mairie.

Le trophée communal pour Alain et Jean-Louis

En avril et mai dernier s'est déroulé le 4^{ème} challenge communal de boule de fort. Cet événement, conjointement organisé par la commune et le Cercle de l'Union, a réuni les membres des associations, les élus et agents communaux et les sociétaires, constituant ainsi des duos d'un novice et d'un expert, dans une optique d'initiation. Au total, 20 équipes en binôme se sont affrontées.



Le 31 mai pour la finale de cette édition 2025, Patricia FAYOLA et Jean LANDAIS se sont inclinés face à Alain FAGAT et Jean Louis LARGEAUD sur le score de 12 à 6.

Le trophée a été remis aux vainqueurs par Jacques GENEVOIS, maire de La Possonnière. Félicitations à tous les participants.

LA POSSONNIÈRE RÉVISE SON PLAN LOCAL D'URBANISME

A QUOI SERT LE PLU ?

Le droit à bâtir en France est lié au Code de l'Urbanisme. Le PLU est un document réglementaire qui définit les règles de constructibilité pour chaque secteur de la commune : que puis-je construire sur mon terrain ? Dans quelle mesure ? Quelle hauteur de constructions ? et tant d'autres règles qui permettent d'assurer une intégration architecturale, paysagère et environnementale du projet.

Le PLU a également pour mission de protéger et valoriser les éléments naturels

(mare, haie, espace boisé, etc.), de prendre en compte les différents risques environnementaux et technologiques, d'allier constructibilité et préservation des terres agricoles et naturelles. Le PLU est un document qui est pensé à horizon 10 – 15 ans : comment imaginer l'avenir de la commune dans 10 ans ?

La commune de La Possonnière dispose d'un Plan Local d'Urbanisme sur le territoire, approuvé en 2014. Afin de prendre en compte les dernières évolutions législatives, il est nécessaire

de réviser le PLU. Cette révision intervient à la suite de l'adoption de nouvelles lois (Loi Climat et Résilience et son objectif de modération de consommation foncière) et de la révision de documents supra-communaux tels que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) élaboré à l'échelle du Pôle Métropolitain Loire Angers, le Programme Local de l'Habitat à l'échelle de la Communauté de communes Loire Layon Aubance.

Les étapes de la Révision du Plu :

Phase 1 : Diagnostic

Cette étape correspond à une phase importante dans le cadre de l'élaboration d'un PLU. Ce dernier doit ainsi permettre de mettre en évidence les points forts et les points faibles ainsi que les opportunités et menaces qui pèsent sur le territoire sur l'ensemble des thématiques relatives à l'aménagement (« Quelle évolution démographique ? Quelle évolution en matière d'emplois sur le territoire ? »). Il est une base essentielle à la définition d'un projet de territoire qui réponde aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Phase 2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

À partir des constats, préoccupations et besoins recensés à l'occasion de la première phase, les élus sont invités à échanger et débattre pour fixer des objectifs en matière d'urbanisme, d'attractivité, d'habitat, de mobilités, de développement économique, d'environnement, de préservation des paysages et du patrimoine qui seront à atteindre par la commune dans les 10 à 15 prochaines années.

Phase 3 : Traduction réglementaire

Pour devenir opérationnelles, les orientations choisies par les élus doivent être traduites au sein de différents documents que ce soit au sein du règlement graphique (plan de zonage), règlement écrit ou encore les orientations d'aménagement et de Programmation (OAP).

Le plan de zonage délimite les différents espaces de la commune en définissant

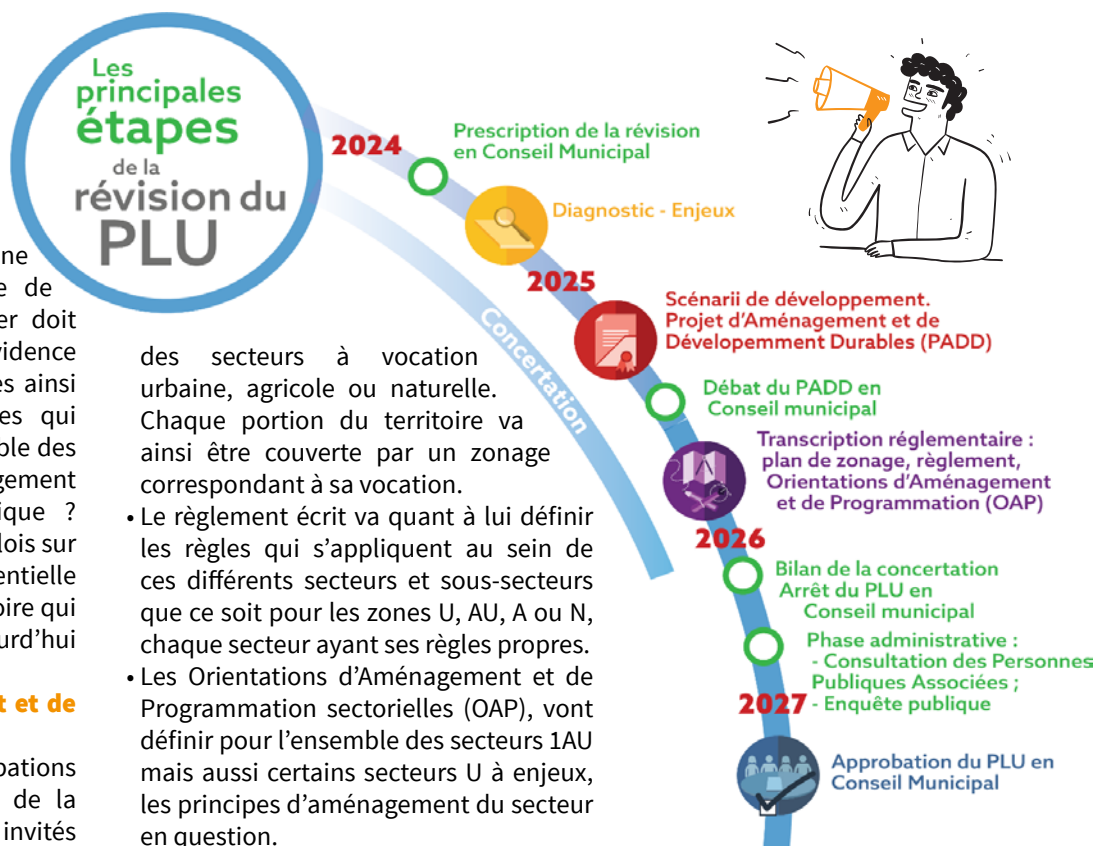
des secteurs à vocation urbaine, agricole ou naturelle. Chaque portion du territoire va ainsi être couverte par un zonage correspondant à sa vocation.

- Le règlement écrit va quant à lui définir les règles qui s'appliquent au sein de ces différents secteurs et sous-secteurs que ce soit pour les zones U, AU, A ou N, chaque secteur ayant ses règles propres.
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles (OAP), vont définir pour l'ensemble des secteurs 1AU mais aussi certains secteurs U à enjeux, les principes d'aménagement du secteur en question.

Phase 4 : Phase administrative

Concertées tout au long de la procédure, les personnes publiques associées ont trois mois pour émettre un avis sur le projet de PLU. Elles doivent s'assurer qu'il respecte bien les lois nationales et les documents de rang supérieur élaborés par la Région Pays de la Loire, le Département du Maine-et-Loire, le Pôle Métropolitain Loire Angers, la communauté de communes Loire Layon Aubance et différents syndicats. À la suite de ces avis, la population disposera, au minimum, de 30 jours pour s'exprimer sur le projet de PLU. Le commissaire enquêteur, désigné par le tribunal administratif, compilera l'ensemble des remarques et formulera son propre avis. La commune disposera ensuite d'un temps court pour répondre, de manière justifiée,

à toutes les demandes. Une fois ajusté, le PLU sera approuvé en Conseil municipal. Il sera alors applicable et remplacera le PLU actuel.



COMMENT VOUS INFORMER ET COMMENT VOUS EXPRIMER ?

Des réunions publiques seront organisées tout au long de la procédure.

La 1^{ère} réunion publique aura lieu le samedi 6 décembre 2025 à 10h, salle du conseil municipal à la mairie avec la présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

A la rencontre des Possonnéens

Samedi 17 mai, les élus municipaux ont organisé une rencontre avec les Possonnéens. Sur un format qui se voulait avant tout convivial, les conseillers municipaux ont présenté les différentes actions menées au cours du mandat écoulé sous forme d'un stand ouvert place de la mairie, sur l'espace marché. Les élus ont aussi proposé à la population d'évoquer l'avenir de notre commune et de recenser les besoins exprimés par les habitants. Ce fut aussi le moment d'échanger avec celles et ceux qui réfléchissent à s'engager dans la vie municipale pour le prochain mandat en mars 2026. Si vous aussi vous songez à vous investir dans un mandat municipal, n'hésitez pas à contacter vos élus.



Municipales 2026

La durée du mandat ne sera pas étendue à sept ans

À l'occasion des élections municipales de 2026, le mandat des maires ne sera pas étendu à sept ans, au lieu de six ans. Le gouvernement avait évoqué cette possibilité, notamment en raison de l'élection présidentielle de 2032.

C'est le prochain scrutin programmé, sauf si une dissolution de l'Assemblée nationale devait intervenir avant... Les dates des prochaines élections municipales dans les 34 875 communes françaises l'an prochain sont désormais connues. Elles se tiendront les 15 et 22 mars 2026. Une autre question restait par ailleurs en suspens : celle de la durée du mandat. Il est normalement de six ans pour les maires, mais l'hypothèse d'étendre la durée de ce mandat à sept ans avait également été évoquée.

Pourquoi ? Parce que l'année 2032 pourrait être chargée en rendez-vous électoraux : municipales, présidentielle et peut-être des législatives s'il venait au futur Président, choisi en 2027, de dissoudre l'Assemblée.

Les élus visitent un site pollué en transformation

Afin de voir ce qu'il peut être fait d'un site pollué, une équipe d'élus et techniciens communaux et de la CCLLA est allée visiter le site LIL'Ô, porté par l'association Halage, sur la commune de L'Île-Saint-Denis. Il s'agit d'un ancien site de dépôt de matériaux de construction.



Le projet Lil'Ô, pôle d'activité écologique et citoyenne de 3,6 ha, est situé au cœur de la zone Natura 2000 de L'Île-Saint-Denis, composée à l'Est du parc départemental et à la pointe Ouest d'un espace en cours de renaturation spontanée, actuellement fermé au public pour la tranquillité des oiseaux.

Le projet est né de la volonté commune des acteurs du territoire (Département de Seine Saint-Denis, ville de L'Île-Saint-Denis, habitants et associations), de réhabiliter un site longtemps utilisé comme lieu de stockage de remblais (lors de la rénovation haussmannienne de Paris, du dragage de la Seine, ou plus récemment, de la construction du périphérique parisien), puis comme site industriel pour la voirie et le BTP.

L'objectif est de transformer cette ancienne friche industrielle en espace exemplaire de biodiversité dans le cadre d'un projet d'extension du parc départemental avec l'implantation d'éco-activités à vocation de démonstration pour les habitants du territoire.

Cette mission a été confiée à l'Association Halage, basée à L'Île-Saint-Denis, porteuse d'un collectif riche et divers issu du territoire s'inscrit dans la durée (2018-2028) et se déploie autour de plusieurs axes en lien avec l'écologie, l'insertion sociale et professionnelle, l'éducation populaire et la recherche scientifique.

Chaque activité du projet se doit ainsi d'être un support d'insertion professionnelle, mais aussi de transmission, de pédagogie et de vulgarisation scientifique auprès de tous les publics.

<https://www.halage.fr/lilo>



Meilleur apprenti : Marin Guillet en Or

Marin Guillet, un jeune Possonnéen de 20 ans, a obtenu la médaille d'or de meilleur apprenti au niveau départemental en mécanique automobile. Le concours de 8 heures s'est déroulé en avril à Cholet et comprenait des épreuves de diagnostic de panne, un travail sur la distribution, sur les freins, la géométrie avec des réglages de train avant, la reconnaissance de pièces et des schémas électriques mais aussi une épreuve théorique sur table. Autant d'épreuves qui restent impénétrables et énigmatiques pour la majorité d'entre nous mais qui lui auront permis de concourir au niveau régional.

Dans le même temps, et comme le succès sourit aux passionnés, Marin a obtenu son bac professionnel en maintenance de véhicules particuliers... avec la mention Très Bien.

Actuellement intégré dans l'équipe de notre garage Morille, Marin envisage de poursuivre sa formation vers un BTS et ne serait pas contre s'installer dans le secteur.

Un jeune assurément brillant et surtout des clients chanceux de bénéficier de cette compétence. Chapeau Marin !



Revue municipale de La Possonnière

mairie@la-possonniere.fr - Tél. 02 41 72 20 75

Directeur de la publication : J. Genevois

Rédacteurs : J. Genevois, C. Lesage, F. Blachère, F. Lacoste, N. Pichard, M. Ouvrard, O. Lacoste, J. Ravary, T. Massé

chargé de communication, associations

Photos : J. Genevois, E. Rousseau, F. Blachère, N. Pichard, F. Lacoste, J. Ravary, associations

Maquette : Créacorb's - Impression SETIG-Abelia Angers -

Tirage 1100 exemplaires - Papier recyclé - Imprim'vert

Un atelier de pratique du reportage et de la fiction

Quel que soit le matériel utilisé - caméra, appareil photo ou simple smartphone - chacun(e) dispose aujourd'hui de l'outil nécessaire pour réaliser un reportage, un documentaire, une fiction ou capter un événement familial. À compter du troisième trimestre 2025, un atelier hebdomadaire dédié à la pratique filmique vous est proposé afin d'acquérir les bases du tournage, du montage, de l'écriture scénaristique ou de l'art vidéo. Il sera encadré par un réalisateur de France 2 habitant



la commune. Aucune compétence préalable n'est requise. Seule compte l'envie de raconter, de filmer, de créer.

Pour tous publics, de 7 à 117 ans.

Contactez Didier Bourg
au 06 89 98 96 20 ou par mail
à didier.bourg@gmail.com

ATELIERS CITOYENS : PREMIÈRES PISTES D'ACTIONS

Le 17 juin dernier, la municipalité avait convié les Possonnéens à une réunion de concertation autour de l'engagement citoyen.

Cette démarche initiée par Marc Aumond, résident de la commune, et soutenue par la mairie, a pour objectif **d'organiser un ou des chantiers/réflexions/actions pour réaliser ensemble bénévolement des projets** permettant à chaque habitant volontaire, quel que soit son âge, son sexe, ses origines ou ses aptitudes, de devenir acteur pour sa collectivité.

5 axes de projets sont ressortis de ce premier échange :

- Des chantiers de petites mains pilotés par la commune avec l'aménagement paysager des monuments aux morts qui vont être rénovés prochainement.
- Une réflexion sur les mobilités douces pilotée par Camille JEANNEAU avec une prise de connaissance des projets municipaux en cours, puis au printemps une journée réparation et conduite vélo.
- Un atelier cadre de vie environnement piloté par Mélanie CLAUDE.
- Un café citoyen piloté par Jean CHAUVET, afin d'aborder ensemble des sujets autour de la démocratie participative et l'engagement citoyen.
- Un atelier sur les besoins et la politique de déplacements piloté par Marc AUMOND (courses, événements culturels) en complément des offres existantes.

- La participation au festival international des jardins de Chaumont sur Loire (voir détails du projet en page 8 de ce numéro).

Si vous êtes intéressés, les premiers rendez-vous sont prévus cet automne. N'hésitez pas à vous préinscrire en mairie pour une meilleure organisation.

- Matinée mobilités douces : RDV le dimanche 12 octobre à 9h30/12h30 à la mairie - présentation des actions engagées et balade découverte des itinéraires prévisionnels.
- Rénovation des abords des monuments aux morts, RDV le jeudi 16 octobre à partir de 9h au cimetière, route de Saint-Martin. Apportez vos outils (sécateurs, truelles, brosse métallique...). Possibilité de partager un casse-croûte ensemble si vous le souhaitez.

Pour le lancement des autres actions nous vous informerons par les différents canaux de communication municipaux. Soyez vigilants.



Signature de la Convention pour la Restauration des Cloches de l'église Saint-Jacques



Le samedi 17 mai, Jacques GENEVOIS, Maire, et Jacques BUREL, délégué départemental de la Fondation du Patrimoine de Maine-et-Loire ont signé une convention pour la restauration des cloches de l'église Saint-Jacques de La Possonnière. Cette signature lance la collecte de dons en faveur de la restauration des quatre cloches de l'église Saint-Jacques : Anne, Pierre, Jacqueline et Bernadette.

Les travaux, dont le montant s'élève à 23 000€ HT, permettront de restaurer ce patrimoine traditionnel dans les règles de l'art. L'objectif de la collecte de dons est fixé à 10 000 € minimum.

Les donateurs peuvent participer à la collecte sur la page :

www.fondationpatrimoine.org/103012

Tous les dons font l'objet d'un reçu fiscal.



SEPTEMBRE 2025

Mercredi 24 septembre - 20h30, AU PONTON : **Café Philo**

Thème : « Qu'est-ce qui vous fait lever le matin ? »

Gratuit, ouvert à tous.

OCTOBRE 2025

Vendredi 3 octobre - 19h45 : MEDIATHEQUE, **Soirée pyjama**. Enfants jusqu'à 10 ans. Réservation sur place aux horaires de la médiathèque.

Vendredi 3 octobre - 20h30, AU PONTON : **Cie WestBlade**. Production pour un Match d'Impro. Tarif 6€. Restauration sur place. Réservation sur HelloAsso ou par téléphone : 06 21 36 15 26. Association Voir & Entendre

Samedi 4 octobre - 14h : MEDIATHEQUE, **Tricot-thé**.

Vendredi 10 octobre - 20h30, AU PONTON : **Tribute Michel Berger**. 16€ la séance, ouverte à tous. ASSOCIATION MUSIK'LAB

Dimanche 12 octobre - 9h30 : **Marche de 6 km** organisée par l'association Qi Nature 49. Plus d'informations : 06 31 13 41 46 contact.qinature49@gmail.com

Lundi 13 octobre - 18h30 : MEDIATHEQUE, **Blablathèque**. Gratuit, ouvert à tous. Venez échanger sur vos coups de cœur littéraires, cinématographiques...

Mercredi 15 octobre - 14h30 : MEDIATHEQUE, **Atelier créatif autour de l'univers d'Harry Potter**.

Mercredi 15 octobre - 20h30, AU PONTON : **Café Philo**. Thème : L'œuvre d'art nous apprend-elle quelque chose ? Gratuit, ouvert à tous.

Vendredi 17 octobre - 19h, MEDIATHEQUE : **Prog' du Rézokili**. Escape game «Un meurtrier à l'école de magie» (sur inscription - Public enfant/famille/ado)

Utiliser le covoiturage occasionnel avec l'application MOBICOOP COVOIT

« Je n'ai pas de véhicule disponible..., je ne conduis plus beaucoup, surtout de nuit ... »

« J'ai deux ou trois places disponibles dans mon véhicule ... Je pourrais rendre service... »

Le covoiturage occasionnel peut être une solution, pour aller au marché, faire des courses, aller au cinéma ou à des spectacles en soirée.

Mobicoop enregistre les offres et les demandes de covoiturage et met en relation les personnes intéressées en recensant les places disponibles pour un trajet.

Pas de frais de fonctionnement, pas de commission, indemnisation des trajets de gré à gré (les données bancaires ne sont pas nécessaires).

« Mobicoop covoit » fonctionne par application smartphone (Appstore ou Googleplay).

Le site **Mobicoop.fr** est en cours d'évolution avec des nouvelles fonctionnalités en perspective.

Plus nombreux nous serons à utiliser Mobicoop, plus les mises en relation seront faciles !

SORTIR



Vendredi 17 octobre - 20h45, AU PONTON : **Rencontres musicales**. Association La Lyre. Gratuit, ouvert à tous.

NOVEMBRE 2025

Samedi 1^{er} novembre - 20h30 et **Dimanche 2 Novembre** - 15h : AU PONTON : **La Troupe Voir & Entendre** présente sa nouvelle pièce «Le Système Ribadier» d'après Feydeau. Réservation sur HelloAsso ou par téléphone : 06 21 36 15 26.

Samedi 8 novembre - matin, AU PONTON : **Initiation au massage Thaï avec les pieds**. Association Qi Nature 49. Sur inscription. Plus d'informations : 06 31 13 41 46

Samedi 8 novembre - 14h : MEDIATHEQUE, **Tricot-thé**.

Samedi 15 novembre - 20h30 et **Dimanche 16 novembre** - 15h : AU PONTON : **La Troupe Voir & Entendre** présente sa nouvelle pièce «Le Système Ribadier» d'après Feydeau. Réservation sur HelloAsso ou par téléphone : 06 21 36 15 26.

Lundi 17 novembre - 19h : MEDIATHEQUE, **Blablathèque**. Gratuit, ouvert à tous. Venez échanger sur vos coups de cœur littéraires, cinématographiques...

Mardi 18 novembre - 20h : MEDIATHEQUE, **Projection du film «Lumière, l'aventure continue»** dans le cadre du Mois du doc (public adulte)

Mercredi 19 novembre - 20h30, AU PONTON : **Café Philo**. Thème : « Il faut cultiver son jardin ». Gratuit, ouvert à tous.

Vendredi 21 novembre - 20h45, AU PONTON : **Rencontres musicales**. Association La Lyre. Gratuit, ouvert à tous.

Samedi 29 novembre - 20h30 et **Dimanche 30 novembre** - 15h : AU PONTON : **La Troupe Voir & Entendre** présente sa nouvelle pièce «Le Système Ribadier» d'après Feydeau. Réservation sur HelloAsso ou par téléphone : 06 21 36 15 26.